

DEMANDEURS D'EMPLOI



FRANCE TRAVAIL
francetravail.fr
3949

Si vous êtes demandeur d'emploi, domicilié en Haute-Garonne, mais hors Ressort Territorial de Tisséo, ou allocataire du RSA, domicilié en Haute-Garonne, veuillez contacter le Conseil Départemental.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
haute-garonne.fr
0800 01 15 93

**Demandeurs
d'Emploi
Indemnisés**

**Demandeurs
d'emploi non
indemnisés**

	Conditions d'accès	Niveau de réduction	Titres disponibles		Durée de validité du droit à réduction		
			pour vos voyages réguliers	pour vos voyages occasionnels			
Demandeurs d'Emploi Indemnisés	<ul style="list-style-type: none"> être âgé de 16 à 67 ans révolus, être domicilié sur l'une des communes du Ressort Territorial de Tisséo Collectivités⁽¹⁾ (seule l'adresse figurant sur le justificatif France Travail sera prise en compte) être inscrit à France Travail, être un demandeur d'emploi indemnisé par France Travail ou un organisme tiers OU non indemnisé et avoir un revenu mensuel⁽²⁾ inférieur ou égal au SMIC, ne pas percevoir le RSA (socle, majoré ou socle et activité). 	1 Indemnité journalière supérieure à 96€ ⁽²⁾	31 jours 	57€ 28,50€	10 déplacements 	15,40€ 9,10€	6 mois ⁽⁴⁾
		2 Indemnité journalière comprise entre 48€01 et 96€ ⁽²⁾	31 jours 	57€ 17,70€	10 déplacements 	15,40€ 6,90€	
		3 Indemnité journalière entre 29€01 et 48€ ⁽²⁾	31 jours 	57€ 12,00€	10 déplacements 	15,40€ 4,70€	
		4 Indemnité journalière entre 0€01 et 29€ ⁽²⁾	Gratuité 	-	-	-	
Demandeurs d'emploi non indemnisés		3 Revenu mensuel individuel inférieur ou égal à 1427€ ^{(2) (3)}	31 jours 	57€ 12,00€	10 déplacements 	15,40€ 4,70€	

(1) liste pages 42-43. (2) valeurs au 30 avril 2025 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels).

(3) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer.

(4) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 5 jours maximum avant sa fin de validité.